



MUNICIPALITÉ  
DE  
SAINT-PREX

**Décisions municipales**

Entre le 4 et le 25 janvier 2010, la Municipalité:

- ❖ a délivré trois autorisations et quatre permis de construire, ainsi que deux permis de fouille et un d'usage du domaine public;
- ❖ a octroyé, sous réserve des autorisations cantonale et fédérale, la bourgeoisie de Saint-Prex à une candidate;
- ❖ a répondu positivement à deux demandes de soutien financier et négativement à quatre autres demandes;
- ❖ s'est déterminée sur cinq rapports de police.

Elle a également pris les décisions suivantes:

**Arrêté d'imposition.** La Municipalité prend note que le Conseil d'Etat a ratifié l'arrêté d'imposition pour 2010.

**Bâtiment de services.** La Municipalité adjuge à Expert Kaltenrieder la pose d'un projecteur et d'un système hifi à la salle du Conseil communal.

**Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin.** La Municipalité adjuge à Entr'actes Sàrl le nettoyage complet des panneaux acoustiques et du manteau de scène.

**Chemin Warnery.** La Municipalité adjuge à Ligne Verte Paysages Sàrl la remise en état de la zone de dépôt et d'une banquette.

**Collège du Cherrat.** La Municipalité adjuge à Lamelcolor le remplacement de deux stores à lamelles reliées.

**Conservatoire de l'Ouest vaudois.** La Municipalité accepte de verser une subvention complémentaire.

**Conteneurs enterrés.** La Municipalité adjuge à Grunderco l'ajout du système de gestion de niveau à distance.

**Eglise romane.** La Municipalité adjuge à Expert Kaltenrieder la fourniture de deux micros sans fil avec pied.

**Elimination des déchets.** La Municipalité adjuge à Favre & Pittet l'impression de plans des points de collecte des déchets.

**Lac Léman.** La Municipalité préavise favorablement la réhabilitation d'un ancien ponton en bois sur le domaine public cantonal du lac Léman, au droit du lieu-dit «La Plaine du Boiron».

**Mobilier urbain.** La Municipalité adjuge à Rolf Grand la fourniture de cinq bancs métalliques.

**Pavillon scolaire de Sous-Allens.** La Municipalité adjuge à Dessaux & Cie SA la fabrication d'une armoire sur mesure. Elle confie à la maison Lactell le remplacement de la place de jeux et à Ligne Verte Paysages Sàrl les travaux de génie civil y relatifs.

**Port de Taillecou.** La Municipalité adjuge à MGC SA la réfection de l'escalier d'accès au port.

**PPA «En Dracy».** La Municipalité prend note de l'entrée en vigueur de ce plan partiel d'affectation.

**Renouvellement du parc informatique.** La Municipalité commande le matériel auprès de la société Practeo.

**Salle de gym du Cherrat.** La Municipalité adjuge à Duc & Perreten l'installation de trois minuteriers et l'échange des anciens luminaires.

**Séisme d'Haïti.** La Municipalité décide de verser Fr. 5'000.- à la Chaîne du Bonheur.

**Station d'épuration.** La Municipalité adjuge à la maison Heusser le remplacement d'une pompe.

**Terrain multisports.** La Municipalité conclut un contrat d'entretien avec Multisports Concept.